

La loi sur la pensée (21-28 février 2025)

Martin Ajdari et Roch-Olivier Maistre (ARCOM, le second ayant passé le flambeau – en fait l'éteignoir – au premier le 2 février 2025 [Chandeleur]), exécuteurs des basses œuvres d'Alexis Kohler, lui-même exécuteur des basses œuvres de Macron, lui-même exécuteur des basses œuvres de la Bête-666 (Sorat)¹ – tout cet égrégore agissant de concert avec le Conseil d'état et avec le Conseil constitutionnel – ont rayé la chaîne de télévision C 8 du paysage audio-visuel.

Ce meurtre rituel soratique, cette exécution inique et *démocratiquement illégale*, ouvre l'ère de la nouvelle inquisition, de l'extermination de la liberté de pensée, de l'éradication de l'expression de la pensée libre.

Les belges avaient déjà depuis des années leur « cordon sanitaire médiatique », qui les étrangle et les paralyse ; et tous les pays du monde ont quelque équivalent ; les français les ont définitivement rejoints, voire dépassés, cette semaine.

Un combat spirituel, une gigantesque guerre occulte, mais aussi, bien sûr, un combat matériel, une guerre extérieure, commencent, ne font que commencer.

Aux armes, Citoyens !

PJ : le genre d'argument pseudo-juridique de l'Arcom contre C 8 :

<https://ma-veille-juridique.com/affaire-lola-larcom-met-en-demeure-c8-pour-les-propos-tenus-par-cyril-hanouna-a-loccasion-de-lemission-tpmp/>

(simple clic sur le lien)

¹ Voir aussi mes articles :

<http://christian.lazarides.free.fr/Actualite%20de%20Sorat.pdf>

<http://christian.lazarides.free.fr/fenetre.pdf>

<http://christian.lazarides.free.fr/Equinoxe%202023.pdf>